

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

19^{me}
1886

JUILLET 1886

No 3.

PER
M^o 99
- 15



LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

Imprimé par C. DARVEAU, Québec.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDOC, *cure de Ste. Anne de la Pointe-à-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *cure de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.*

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PELERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDOC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Un nouvel encouragement, 41.—Chapelle de St-Joachim à Ste-Anne de Beaupré, 42.—Circulaire de Mgr. de Rimouski au sujet de la nomination d'un cardinal canadien, 43.—Nouvelles du pèlerinage, 46.—Remise de la calotte cardinale à S. Em. le cardinal Taschereau, 47.—Investiture solennelle du cardinal J. Gibbons à la cathédrale de Baltimore, 49.—Les fêtes cardinalices à Québec, 57.—Nouvelles religieuses, 60.—Recommandations.

Un nouvel encouragement

Nous publions l'extrait suivant d'une circulaire dans laquelle Monseigneur l'évêque de Rimouski daigne recommander de nouveau aux fidèles du diocèse le *Messager de Sainte-Anne* et l'œuvre du pèlerinage de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Nous offrons à Sa Grandeur notre vive et respectueuse reconnaissance pour cette nouvelle marque de bienveillance

à notre égard et de dévouement au sanctuaire de Sainte-Anne.

Evêché de Rimouski, 29 juin 1886.

Mes chers Collaborateurs,

.....
Je vois avec grand plaisir notre *Messenger de Saint-Anne de la Pointe-au-Père* entrer dans sa cinquième année d'existence. Continuez à l'encourager de toutes vos forces, d'abord en y souscrivant vous-mêmes, puis en lui procurant quelques souscripteurs de plus dans vos paroisses. Dites-leur bien qu'on soutient surtout une revue et un journal en payant fidèlement son abonnement.

J'espère aussi que les pèlerinages vont être bien nombreux au Sanctuaire de la Pointe-au-Père, et que les pèlerins comprendront qu'ils doivent faire une offrande généreuse selon leurs moyens. Pour cette œuvre de piété et de religion, comme pour toutes les autres du reste, je compte avec confiance sur votre zèle et votre bonne volonté, qui me sont bien connus.

Croyez-moi bien,

Votre affectionné en N. S.

† JEAN, Ev. de St G. de Rimouski.

Ces bonnes paroles du vénérable Prélat, nous en avons confiance, seront pieusement écoutées de tous les fidèles serviteurs de sainte Anne.

Chapelle de St-Joachim à Ste-Anne de Beaupré.

Dans cette même circulaire du 29 juin, Mgr de Rimouski demande une contribution de *deux centins* par

communiant pour la décoration de la chapelle de Saint-Joachim dans l'église de Ste-Anne de Beauré.

“ Chaque diocèse de la Province, dit Sa Grandeur, s'est chargé de l'ornementation d'une Chapelle dans le Sanctuaire de Ste-Anne de Beauré. Celle qui nous est échue, est celle de St-Joachim, le saint époux de la bonne sainte Anne. Nous devons naturellement avoir à cœur que cette chapelle, dont la décoration nous est confiée, ne soit inférieure à aucune autre. J'ai déjà retenu une statue de saint Joachim à cette fin, et fait préparer un autel à l'ave-nant. Je demande une contribution de *deux centins* seulement par communiant. Vous voudrez bien profiter de la fête de sainte Anne et de son octave pour la perce-voir et m'envoyer *la liste* de chaque communiant de vo-tre paroisse qui aura fait cette offrande à la bonne sainte Anne, afin que tous ces noms soient renfermés dans un Cœur placé dans cette chapelle.”

Circulaire de Mgr de Rimouski au sujet de la nomination d'un Cardinal canadien.

Evêché de Rimouski, 1 juillet 1886.

Mes chers Coopérateurs,

Un événement religieux bien remarquable pour notre pays vient d'avoir lieu. Dans un consistoire tenu à Rome le 7 juin dernier, il a plu au Souverain Pontife Léon XIII d'élever à la haute dignité de Cardinal de la Sainte Eglise notre vénérable Archevêque, Mgr Elzéar Alexandre Taschereau, et Son Eminence vient d'en recevoir la nou-

velle officielle le jour même de la St. Pierre, par un Garde-Noble, le Comte de Gazzoli, envoyé tout exprès, en même temps que ce personnage était chargé de présenter à Son Eminence la calotte cardinalice.

De son côté, un Ablegat, Mgr O'Bryen, prélat romain, doit bientôt remettre au nouveau Prince de l'Eglise la barrette rouge dont il est porteur.

C'est la première fois que le Canada a l'insigne honneur de compter un de ses enfants parmi les membres du Sacré-Collège, et les motifs qui ont engagé le Pape à prendre cette décision, sont bien consolants pour Nous tous.

“ En ce qui regarde les Canadiens, ” a dit Léon XIII, qui ne sait avec quelle admirable fermeté ils sont attachés à la foi catholique, quel sincère amour ils portent à l'Eglise, et avec quel éclat ils ont prouvé, au milieu des épreuves les plus pénibles, leur attachement et leur dévouement au Pontife romain ? C'est pourquoi Nous n'avons pas douté un instant que l'élévation d'un des archevêques canadiens à une si grande dignité ne doive tourner à l'honneur de la religion catholique, ne procure une grande joie au peuple canadien, et n'augmente et ne confirme sa fidélité à l'Eglise romaine. ”

Ce sont donc là les principales raisons qui ont déterminé cette grave démarche du Saint-Père :—1o reconnaître la foi inébranlable et l'obéissance du peuple canadien à la Sainte-Eglise ;—2o récompenser le dévouement de nos Zouaves pontificaux à défendre les droits temporels du St. Siège.

Ne pouvons-nous pas y en ajouter deux autres ? 1o le désir d'honorer l'église de Québec, d'où sont sortis tant de glorieux rejetons destinés à couvrir une si grande partie de l'Amérique du Nord, et qui, après avoir reçu le bienfait

de la foi par le ministère de l'illustre François Laval de Montmorency, l'a ensuite répandue au loin par ses apôtres missionnaires et martyrs ; et 2o pour couronner les talents, la science et les vertus du digne Archevêque. spécialement, selon l'expression du Pape : " son zèle ardent pour la propagation de la religion catholique, pour le salut des âmes, son attachement particulier au St-Siège, et sa sagesse dans l'administration des choses temporelles. "

Je vous prie d'expliquer à vos fidèles que les Cardinaux sont revêtus de la plus haute dignité après celle du Souverain Pontife, qu'ils forment son conseil pour le gouvernement de l'Eglise universelle sous le nom de Sacré Collège, enfin, qu'après la mort du Pape, ils sont chargés d'élire son successeur. C'est aussi parmi eux, d'après la discipline actuelle, que se choisit le nouveau Vicaire de Jésus-Christ. Faites-leur en même temps sentir combien nous devons tous être reconnaissants envers Léon XIII, qui veut bien jeter ainsi un nouveau lustre sur notre jeune pays, aux yeux du monde entier.

En conséquence, Mes Chers Collaborateurs, vous chanterez, dimanche le 25 du présent mois, un *Te Deum* à la suite de la grand'messe, et vous l'annoncerez le dimanche précédent au prône.

La présente Circulaire sera lue au prône aussitôt après sa réception.

Je demeure bien sincèrement,

Votre Evêque affectionné,

† JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI.

Nouvelles du pèlerinage.

Depuis le commencement de la saison un grand nombre de pèlerins venus des paroisses éloignées ont visité le sanctuaire de sainte Anne et accompli leurs devoirs de piété.

Le 6 de ce mois, a eu lieu le pèlerinage conjoint des paroisses de St Donat et de St Gabriel. Les pèlerins, conduits par leurs curés MM. Duval et Leblanc accompagnés du Rév. M. L. T. Bernard et de M. le chanoine Saucier, supérieur du séminaire, sont venus clore à Sainte-Anne les exercices solennels du jubilé qu'ils ont suivis avec beaucoup de dévotion et d'empressement.

Sainte Anne saura bien les garder dans leurs bonnes dispositions s'ils l'invoquent avec confiance et persévérance.

MM. les abbés P. J. Dumas, curé de St Eloi, et E. V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle, ont visité le sanctuaire.

M. le chanoine L. J. Langis, curé de l'Île Verte, est arrêté à Sainte-Anne, mardi le 18 de ce mois. Il s'est embarqué le lendemain sur le vapeur *Miramichi* pour les Provinces-Maritimes où il doit passer quelques semaines pour le rétablissement de sa santé.

Mardi, le 13, les Dames de la Sainte Famille du Quai de Rimouski sont venues en pèlerinage accompagnées de leur directeur, le Rév. M. A. Audet, curé de Rimouski.

Ces pieuses mères de famille tiennent à venir chaque année rendre leurs hommages à sainte Anne, leur modèle, et à recevoir de ses mains miséricordieuses les grâces dont elles ont besoin pour remplir dignement leurs nobles et difficiles fonctions.

Nous devons mentionner en particulier, le zèle de Mme Amable Gagné pour l'organisation de ce pèlerinage.

Le 16, fête de N. D. du Mont-Carmel, aura lieu le pèlerinage des paroisses de St Damase et de St Moise, le 19 et le 24 le pèlerinage de la paroisse et celui de la ville de Rimouski.

Remise de la calotte cardinalice à S. Em. le cardinal Taschereau.

Le comte Gazzoli, garde-noble délégué par le Saint-Père pour remettre la calotte à Son Eminence le cardinal Taschereau est arrivé à Québec le vingt-neuf juin au matin. La cérémonie a eu lieu à une heure le même jour au palais cardinalice.

En arrivant à Québec le comte Gazzoli avait été conduit au Saint-Louis où M. le grand-vicaire Légaré et M. l'abbé Marois, secrétaire de l'archevêché sont allés le prendre pour le conduire au palais cardinalice. Son Eminence l'attendait dans la salle du trône entouré de tout le clergé de la ville et d'un certain nombre de laïques.

Le comte Gazzoli fit son entrée dans la salle du trône dans son magnifique uniforme de garde-noble : grandes bottes vernies, culotte blanche et tunique rouge brodée d'or. Il remit à Son Eminence une missive scellée aux armes papales contenant l'avis officiel de l'élévation de Mgr Taschereau au cardinalat. Son Eminence le cardinal Taschereau remit la missive à M. le grand-vicaire Légaré qui en donna lecture en latin et en français. C'est après cela que le garde-noble fit la remise de la calotte dont se couvrit aussitôt Son Eminence.

Le comte Gazzoli lut aussi une adresse en français, une adresse de félicitations dans laquelle il rappela que Mgr Taschereau avait été désigné au choix du Saint Père, il y a déjà quelque temps, à cause de ses éminentes qualités et de ses grandes vertus.

Son Eminence exprima en termes appropriés sa haute appréciation de l'honneur qui lui avait été conféré et donna sa première bénédiction cardinalice à toutes les personnes présentes.

—La missive remise à Son Eminence se composait à proprement parler de trois lettres. La première était datée du Vatican le sept juin, et se lit comme suit :

“ Dans le consistoire secret de ce matin Sa Sainteté a daigné élever Sa Grandeur Mgr Alexandre Taschereau, archevêque de Québec à la sublime dignité du cardinalat. Le cardinal soussigné, frère de Sa Sainteté, vous informe de cette marque de considération du Souverain Pontife.

Par ordre,

J. cardinal PECCI,”

L'autre lettre qui porte la même date est du cardinal Jacobini, et se lit comme suit :

“ Le Saint-Père a daigné rémunérer les mérites distingués de Votre Eminence en vous élevant dans le consistoire secret à la sublime dignité du cardinalat. Je me fais un devoir de vous adresser mes félicitations personnelles et vous exprimer ma plus sincère estime à l'occasion de cet heureux évènement.

“ Je ne saurais omettre de vous recommander le comte Charles Gazzoli, garde de Sa Sainteté qui a été choisi comme messager extraordinaire de cette bonne nouvelle

J'ai la certitude que Votre Eminence le recevra en toute bienveillance.

“ La haute estime que j'ai pour Votre Eminence me rend d'autant plus précieuse l'occasion qui m'est offerte de lui montrer le profond respect avec lequel je lui embrasse les mains. ”

La troisième lettre se lit comme suit :

“ Notre Très Saint-Père a choisi comme cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine Alexandre Taschereau archevêque de Québec et l'a adjoint au collège des cardinaux de la sainte Eglise romaine avec tous les honneurs, faveurs, charges et pouvoirs, prérogatives, privilèges et indulgences ordinaires accordés par faveur et sans préjudice aux autres privilèges qui lui ont été accordés.

“ En foi de quoi, etc.,

“ THÉODOLPH, cardinal Mertel.

“ Vice-chancelier de la sainte Eglise romaine. ”

Après la cérémonie le comte Gazzoli a été reconduit à son hôtel dans le carrosse de Son Eminence. Il est revenu au palais cardinalice dans la soirée où un dîner de seize couverts a été servi, les seuls invités, à part du garde-noble, étant de proches parents de Son Eminence.

Investiture solennelle du cardinal J. Gibbons à la cathédrale de Baltimore.

La nouveauté des cérémonies de l'investiture d'un Prince de l'Eglise, et l'ardent désir de rendre honneur au nouveau cardinal avaient attiré à la cathédrale une affluence de ca-

tholiques et de protestants qui fut limitée seulement par la dimension de l'édifice religieux. Le gouvernement des Etats-Unis était représenté par M. le secrétaire Lamar ; l'Etat du Maryland, par le gouverneur Lloyd ; la ville par maire Rodger. Le président Cleveland avait envoyé au cardinal une lettre de félicitations.

La cathédrale était admirablement décorée. Le nouveau cardinal sur son trône était avec les vêtements d'archevêque jusqu'après la messe, mais il portait tout le temps la calotte que lui avait envoyée le Pape. A ses côtés se trouvaient son prêtre assistant et ses diacres d'honneur. A sa gauche étaient les archevêques Ryan, Corrigan et Leray et, après la messe, l'archevêque Williams. En face du cardinal, sur un trône, était assis l'archevêque Kenrick de Saint-Louis, le délégué apostolique. A la gauche de l'archevêque Kenrick se trouvaient assis les autres archevêques et les évêques en rochet et en cape. Derrière étaient les prêtres en surplis et des moines. En face du cardinal, on voyait Monsignor Straniero, l'ablégat, en vêtement couleur pourpre et le comte Macciola, le garde-noble, en brillant uniforme. Sur une table devant l'ablégat, se trouvait la barrette rouge.

La grand'messe fut chantée par Mgr Williams, archevêque de Boston. A l'élévation, le cardinal avec son prêtre assistant et ses diacres d'honneur descendit de son trône et s'agenouilla devant l'autel en enlevant sa calotte. Il remplaça sa calotte et retourna à son trône où il demeura jusqu'à l'imposition de la barrette. A l'Agnus Dei, le prêtre assistant du cardinal, Monsignor McColgan fut escorté à l'autel par le maître des cérémonies où il reçut le baiser de paix du célébrant qui le donna à ses diacres d'honneur.

Après l'Évangile, Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, donna le sermon. Sa Grandeur qui avait pris pour texte ces paroles de St-Luc : *“ Et moi je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé ”* XXII-29, fit d'abord l'historique de la vie du nouveau cardinal.

Après la messe, le délégué apostolique, le vénérable Mgr Kenrick, archevêque de Saint-Louis, plaça sur la tête du cardinal, agencuillé devant lui, la barrette cardinalice. Le cardinal se leva, ôta sa barrette, monta les degrés de l'autel et fit en latin une allocution au délégué et une autre à l'ablégat, puis en anglais, il en fit une au peuple.

Voici le texte de ces trois remarquables allocutions :

“ C'est pour moi une grande joie, mon très révérend Père, que vous un prélat si distingué, ayez été délégué par le Souverain Pontife pour me conférer les insignes de la haute dignité à laquelle j'ai été élevé, non par mon mérite, mais par la grâce et la faveur du saint siège. Nous vous vénérons comme notre doyen d'âge, aussi bien que de consécration épiscopale ; mais surtout nous vous aimons et nous vous révérons pour votre savoir, votre piété, votre zèle inlassable, en un mot, pour toutes ces vertus d'évêque qui, depuis de si nombreuses années, vous ont fait notre modèle et notre guide pour gouverner nos diocèses et nourrir les brebis qui nous ont été confiées avec la nourriture de la sainte doctrine.

“ C'est pour moi une grande satisfaction, très révérend Père, de voir aujourd'hui en votre personne le frère de celui, dont quoique bien indigne, je tiens aujourd'hui la place—le savant et distingué Francis Patrick Kenrick. Il fut la gloire et l'orgueil de notre hiérarchie et s'acquît un grand renom. D'un caractère agréable, d'une ardente

piété, d'une érudition vaste et forte, il porta haut la gloire de la maison de Dieu. Ni sa renommée, ni ses louanges ne seront oubliées de l'Eglise à laquelle il prodigua ses soins incessants et pour laquelle il fut un solide rempart par sa vertu et sa sainteté, par son éloquence émouvante en prêchant la parole de Dieu, et surtout par l'exemple de sa vie sans tache.

“ Avec un respect et une reconnaissance profondes, je chéris sa mémoire comme celle de mon père dans le sacerdoce. Car ce jour est l'anniversaire d'un événement que je ne puis jamais oublier : il y a vingt-cinq ans aujourd'hui, le très vénérable et très saint archevêque de Baltimore m'élevait à la dignité du sacerdoce.

“ Pour tout cela, donc, je rends grâces à N. S. Père Léon XIII et à vous, très révérend Archevêque, et je prie le Dieu Tout-Puissant, dispensateur de toutes choses, de même qu'Il lui a plu de vous accorder sur la terre une longévité peu commune, de vous accorder des jours sans fin près de Lui dans le Ciel.”

Le cardinal s'est ensuite adressé à l'ablégat, Mgr Straniero.

“ Très révérend et illustre ablégat : c'est pour moi un devoir très agréable de vous exprimer, au milieu de cette auguste assemblée, mes sentiments de profonde gratitude. A travers la vaste étendue de terre et de mer qui nous sépare de notre grande cité mère, vous êtes venu en toute hâte, apportant avec vous les insignes de la haute dignité à laquelle j'ai été élevé par la grâce et la faveur de N. S. Père Léon XIII. Mais en vérité, la distance, quelque grande qu'elle soit, ne peut arrêter ceux qui sont chargés d'une mission du vicaire de Jésus-Christ dont l'empire

couvrir toute la terre. De telles personnes sont chez elles dans le monde entier.

“ Soyez donc parmi nous, non comme un étranger, mais comme un frère au milieu de ses frères. Nous osons espérer que vous verrez par vous-même avec quelle loyauté les catholiques des Etats-Unis conservent intact les droits, et respectent l'autorité du siège apostolique, et avec quelle obéissance et quel filial dévouement ils chérissent le Souverain Pontife comme le père et le maître de tous les chrétiens.

“ Ce vous sera, sans aucun doute, une très grande satisfaction d'observer l'état florissant de l'Eglise aux Etats-Unis, et, fortement impressionné de cet heureux état, ce sera votre joie d'en mettre le tableau sous les yeux du Souverain Pontife. Cette espérance remplit nos cœurs de bonheur au milieu de ces solennités — solennités qui ne peuvent manquer d'être une source de consolation et de joie pour notre Auguste Père. Puisse Dieu vous tenir ici dans sa sainte garde et vous accorder un heureux retour auprès du Souverain-Pontife.”

Le cardinal parla ensuite ainsi aux Prélats, au clergé et aux laïques :

“ Très Révérends, Hauts Révérends et Révérends Pères, comment puis-je suffisamment vous remercier, pour votre bonté d'être venus de lieux si éloignés, et en si grand nombre pour rehausser cette solennelle cérémonie par votre présence distinguée ? Vous êtes venus des bords du St-Laurent et du Mississipi ; vous êtes venus des rives du Pacifique et de l'Atlantique, du Nord, du Sud, de l'Ouest de l'Est pour payer le tribut de votre affection à ce Siège Métropolitain ! Quelle preuve plus forte peut-il y avoir

des liens fraternels qui nous unissent? Vraiment nous pouvons nous écrier : "*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*"

" Je regarde votre présence ici en ce jour comme une nouvelle preuve évidente—si une preuve était nécessaire—de votre condescendance et de votre amitié envers moi. Mais ce sentiment purement personnel est bien surpassé par cette pensée que votre présence ici, en ce jour, est la preuve de votre affection pour ce Siège vénérable de Baltimore. Vous êtes tous unis dans le Seigneur à des épouses nées de cette fertile mère. Plusieurs de ses filles l'ont surpassée en majesté et en splendeur, ainsi que par le nombre et la richesse de leurs enfants, mais comme de véritables filles elles n'ont jamais cessé d'aimer et de révéler la mère qui leur a donné naissance. Et vous-mêmes, comme les représentants de ces filles, vous êtes les premiers à vous hâter de payer l'hommage de votre dévouement à cette mère. Aujourd'hui en accord complet, nous disons : *Multæ filiae congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.*"

" Oui, chère mère — notre mère — vous les avez surpassées toutes en traditions vénérables, en associations pieuses, par la gloire de souvenirs riches et doux qui couronnent votre front sacré. Il y a certainement plusieurs temples plus vastes et plus majestueux que celui-ci, mais aucun n'a vu dans son sanctuaire tant d'illustres Prélats. Dans ses murs ont été tenus dix conciles provinciaux, trois conciles nationaux, en 1852, en 1866, en 1884. Combien de fois ont résonné sous cette voûte les voix d'un Hughes, d'un McCloskey, d'un Purcell, d'un Fitzpatrick, d'un McGill, d'un O'Connor.

" La pierre angulaire de cette cathédrale a été posée par le Patriarche de l'Eglise Américaine, l'immortel Carroll. Dans cette chaire ont apparû—lumineuse succession—un Maréchal, un Whitfield, un Eccleston, un Kenrick, un Spalding, un Baley, grands noms, dont la renommée est impérissable dans les annales de l'Eglise de l'Amérique.

" De telles traditions sent les nombreux chaînons de

cette chaîne d'or qui lie nos cœurs à cet ancien siège. Une autre chaîne qui nous touche tous, et qui surpasse tous les liens qui nous tiennent, est la chaîne qui nous lie à la chaire de Pierre. Je suis donc assuré, Très Rév., Hauts Rév., et Rév. Pères, que vos cœurs s'uniront au mien dans un message de remerciements à notre bien-aimé Pontife pour l'événement que nous célébrons aujourd'hui. Ce n'est pas un honneur qui me soit personnel. C'est un honneur conféré à ce siège vénérable, que tous vous aimez tant, et un honneur conféré à l'Eglise d'Amérique. C'est une marque signalée de haute estime et d'admiration pour notre chère patrie, au bien être spirituel de laquelle, dès le premier jour de son élévation à la chaire de Pierre, Léon XIII a pris tant d'intérêt.

“ Dieu fait surgir à chaque époque des hommes pour satisfaire aux exigences du moment. Il a providentiellement élevé de nos jours un illustre Pontife pour satisfaire aux nécessités de ces temps troublés. Comme Léon Ier qui, par sa majestueuse attitude et sa ferme éloquence, arrêta la marche d'un conquérant dévastateur et sauva Rome de la destruction ; ainsi le treizième de ce nom a pacifié le plus puissant empire des temps modernes en redonnant la paix et la liberté à l'Eglise Allemande. Il a été l'arbitre choisi par deux grandes nations Européennes, et sa décision impartiale, acceptée avec reconnaissance par leurs gouvernements, a fait taire les disputes et rétablir la paix et l'harmonie. En regardant plus loin encore à l'est, nous voyons deux grands peuples, qui ne sont pas cependant dans le giron de la chrétienté, s'honorer d'entretenir des relations directes avec le Saint-Siège.

“ Jamais, peut-être, dans l'histoire de l'Eglise l'influence morale de la Papauté n'a été si fortement marquée et ne s'est exercée avec tant de succès que pendant le règne de Léon XIII ; jamais les véritables relations de l'Eglise et de l'Etat n'ont été plus clairement énoncées que dans sa mémorable lettre encyclique *Immortale Dei*.

“ Chez aucune nation du monde le Pape ne trouve des enfants plus loyaux et plus dévoués que parmi le clergé et les laïques de cette libre république. Je suis, en outre,

heureux d'ajouter que nos frères séparés, bien que ne partageant pas notre foi, ont partagé notre profonde admiration pour le caractère bienfaisant et les éclatantes qualités d'homme d'état du Souverain Pontife actuel.

“ Bien-aimés frères laïques, je vous le dis de cœur à cœur, il n'y a pas d'endroit sur la terre qui me soit plus cher que le Sanctuaire où je suis maintenant et ce diocèse que je sers. Et comment pourrait-il en être autrement ? comme l'Archevêque de Philadelphie le remarquait, c'est ici, dans cette cathédrale, que j'ai poussé mon premier soupir de chrétien. A ces fonts baptismaux je fus régénéré dans les eaux du baptême. Presque à l'ombre de ce temple, dans le vieux Séminaire de Ste-Marie, je fut élevé à la dignité du sacerdoce par les mains du vénérable Archevêque Kenrick, l'illustre frère de celui dont j'ai l'honneur de recevoir aujourd'hui la barrette. C'était à cet autel que je fus consacré Evêque par mon prédécesseur, et mon père en Jésus-Christ, le vénérable Mgr Spalding.

“ Nous tous dans ce diocèse jusqu'au plus humble prêtre nous considérons comme un honneur et un devoir de travailler sur ce sol sacré du Maryland, où nos ancêtres, il y a deux cent cinquante ans, plantèrent la croix et élevèrent au-dessus la bannière de la liberté civile et religieuse et appelèrent les opprimés des autres parties du pays à venir s'abriter sous ses plis protecteurs. Quel saint enthousiasme n'évoqueraient pas ces souvenirs ; quel attachement ne s'éveillerait pas pour la religion et pour cette contrée ! Puisse le devoir constant de ma vie être de marcher sur les traces laissées par mes illustres prédécesseurs sur ce Siège et sur celles du premier Cardinal-Archevêque des États-Unis qui tout dernièrement a reçu sa récompense et dont l'éclatant mérite n'était surpassé que par sa modestie et son humilité. Puisse aussi, bien chers frères, votre bonheur être d'égaliser la foi et les vertus civiles de vos ancêtres et de transmettre cette foi et ces vertus intactes comme un précieux héritage aux générations futures. ”

Après ces allocutions, le cardinal entonna le *Te Deum* et pendant le chant il se retira à la sacristie pour revêtir

ses habits de cardinal. Quelques minutes après, il reparut avec une magnifique *cappa magna* écarlate et les autres vêtements de son rang, escorté de l'ablégat, du garde-noble, de Monsignor McColgan et des diacres d'honneur. De la plateforme de l'autel le cardinal chanta une prière d'action de grâces, la prière pour le Pape et donna sa bénédiction au peuple.

La cérémonie était terminée. Alors la procession se reforma et sortit de la cathédrale dans le même ordre qu'elle avait en y entrant.

Voici les noms des prélats qui ont assisté à ces importantes cérémonies.

Archevêques : NN. SS. P. R. Kenrick, de St-Louis ; J. J. Williams, de Boston ; P. J. Ryan, de Philadelphie ; M. Heiss, de Milwaukee ; F. X. Leray, de la Nouvelle-Orléans ; Edouard-Charles Fabre, de Montréal ; J. J. Lynch, de Toronto ; P. A. Feehan, de Chicago ; M. A. Corrigan de New-York ; W. H. Elder, de Cincinnati ; W. H. Gross, d'Orégon.

Evêques : NN. SS. W. O'Hara, de Scranton ; R. Phelan, de Pittsburgh ; H. P. Northrop, de Charleston ; J. J. Kain, de Wheeling ; J. J. Keane, de Richmond ; J. O'Sullivan, de Mobile ; P. T. O'Reilly, de Springfield ; L. de Goesbriand, de Burlington ; J. J. Moore, de St-Augustin ; D. M. Bradley, de Manchester ; T. A. Becker, de Savannah ; S. V. Ryan, de Buffalo ; J. Dwenger de Fort Wayne ; F. Janssens, de Natchez ; J. A. Watterson, de Columbus ; W. M. Wigger, de Newark ; C. P. Maes, de Covington ; J. Loughlin, de Brooklyn ; B. J. McQuaid, de Rochester ; E. P. Wadhams, d'Ogdensburg ; Edouard Fitzgerald, de Little Rock ; H. Cosgrove, de Davenport ; Conroy, de Curium, et Montes de Oca, de San Luis Potosi, Mexico.

Les Fêtes Cardinalices à Québec.

Voici un aperçu du programme qui sera suivi à l'occasion des fêtes du Cardinalat.

A l'arrivée de son Excellence l'Ablégat du S. Siège, Mgr H. O'Bryen, le 17 ou 18 juillet, on ira à la rencontre de l'illustre envoyé du Saint Siège. Après avoir reçu les hommages de bienvenue de la part des autorités de la ville, Son Excellence prendra place dans la voiture de gala qui sera mise à sa disposition et se rendra au Palais du Cardinal pour présenter ses respects au prince de l'Eglise vers lequel il est envoyé.

Le 20 juillet au soir, grande Solennité Musicale donnée en l'honneur de Son EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVEQUE DE QUÉBEC.

LE 21 JUILLET

Sera certainement compté parmi les plus beaux jours de l'histoire du Peuple Canadien puisque, pour la première fois, il verra de ses yeux un de ses membres les plus illustres entrer dans le Sénat du Premier des Rois, prendre place dans le Sacré Collège, devenir Prince de la Ste Eglise Romaine et revêtir la pourpre, désormais le Symbole du dévouement qu'il mettra à promouvoir les intérêts de la Religion Sainte qu'il défendrait jusqu'à l'effusion du Sang.

Cette mémorable journée sera célébrée par une fête religieuse et civile qui commencera à 9 heures A. M. précises. Une procession composée de l'élite du peuple Canadien avec bannières, drapeaux, oriflammes, et insignes, suivra le parcours déjà indiqué dans les journaux, savoir: les rues Port Dauphin, Du Fort, Place d'armes, St-Louis, Ste-Ursule, Ste-Anne Sud, Ste-Anne Nord, Desjardins et Buade, pour se rendre à la Basilique. Le nouveau Prince de la Ste-Eglise Romaine, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, accompagné de Son Excellence Mgr l'Ablégat, porté dans une voiture trainée par quatre chevaux, suivra immédiatement le cortège solennel ci-dessus indiqué, puis viendront à la suite, par ordre de dignité et d'ancienneté, les prélats distingués, invités à cette importante cérémonie.

Les Zouaves pontificaux en tenue formeront une garde d'honneur de chaque côté de la voiture.

Les citoyens sont chaleureusement priés de faire tout en leur pouvoir pour donner à cette procession toute la solennité possible : les arcs de triomphe seront nombreux, les maisons ornées de draperies avec des inscriptions de choix, puis les jeunes enfants se presseront autour de la voiture de Son Eminence pour lui offrir à l'envi des fleurs en bouquets et couronnes.

En face de la Basilique de Notre Dame de Québec, sur l'emplacement de l'ancien Collège des Jésuites, on va élever un Kiosque. C'est là que le cortège Cardinalice s'arrêtera. Son Eminence, ainsi que nos NN. SS. les Archevêques et Evêques y prendront les habits pontificaux et la procession composée du clergé et des dignitaires Ecclésiastiques se rendra à la Basilique, où aura lieu la messe Pontificale avec sermon. On nous dit que Sa Grandeur Mgr E. Gravel, Evêque de Nicolet, sera l'orateur sacré de cette grande circonstance.

Voici quelques détails sur le programme musical qui sera exécuté à la Basilique :

A l'entrée : Marche Pontificale, composée par M. Gustave Gagnon et dédiée avec autorisation à Son Eminence.

Messe du Sacre de Charles X, de Cherubini, exécutée à grand Orchestre, sous la direction de M. G. Gagnon. A l'épître, *Ave Maria* de Cherubini, chanté par Mlle Tessier de Montréal. Au *Credo*, *Incarnatus est*, par Mademoiselle O'Bryen. A l'offertoire, *Benedictio et Charitas* de Gounod, par chœur et orchestre.

Après la messe, aura lieu l'imposante cérémonie de la Collation de la Barrette Cardinalice, la lecture des documents pontificaux, puis le chant du *Te Deum*, pendant lequel Son Eminence ira revêtir la pourpre sacrée.

Le chant d'action de grâce terminé, Son Eminence quittera le sanctuaire et se rendra avec tout le clergé à la porte de la Basilique. Le nouveau Cardinal, du haut de l'arc de triomphe qui sera placé à cet endroit, donnera sa bénédiction à tout son peuple. A ce moment, la voix du canon se fera entendre pour dire au diocèse tout entier que le grand événement sera accompli et lui porter la bénédiction de son pasteur devenu Prince de l'Eglise.

Après cette bénédiction solennelle, la procession se mettra en marche pour retourner au Palais du Cardinal dans le même ordre qu'avant la messe, et suivra les rues Buade, Desjardins, Donnacona, Duparloir, St. Louis, Place d'Armes, du Fort et Port Dauphin. Son Eminence se rendra à la Salle du Trône Cardinalice, où Elle recevra les hommages des dignitaires ecclésiastiques et civils.

Le grand dîner donné par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec, aura lieu à l'Académie de Musique, rue St-Louis, à 2 hrs. p. m.

—*Extrait du Nouvelliste.*

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Nomination.—Ont été nommés par Mgr de Rimouski au vicariat de Matane M. l'abbé Pierre Beaulieu, à celui de l'Île-Verte M. l'abbé Médard Belles-Iles. M. l'abbé Joseph Roy, vicaire de Carleton, a été nommé second vicaire de l'Île-Verte pendant l'absence du curé, M. le chanoine Langis.

Confirmation.—Le 2 de mois, Sa Grandeur Mgr Langévin a confirmé 185 personnes dans la paroisse de St-Anaclet. Le 5, Sa Grandeur est montée aux Trois-Pistoles et a donné le lendemain la confirmation à près 400 personnes. Le 8, Sa Grandeur a aussi confirmé 171 enfants à la Cathédrale.

Retraite.—La retraite des curés du diocèse commencera le 13 août prochain et se terminera le 19 au matin.

Départ pour Rome.—Sa Grandeur Mgr de Rimouski se propose de partir pour Rome au commencement de septembre. M. le chanoine P. J. Saucier, supérieur du Séminaire, doit accompagner Sa Grandeur.

Le Révérend Monsieur Charles Lactance Ducharme, décédé le 24 de juin dernier, à Indian Orchard, était membre de la Société d'une messe.

Evêché de Rimouski,
1er juillet 1886.

J. O. SIMARD,
Secrétaire.

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI.

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouki et ses œuvres ; Mgr. Bossé et ses œuvres ; Une œuvre importante concernant le sanctuaire de St-Anne de la Pointe-au-Père ; 56 malades ; 31 infirmes ; 73 mères de familles ; 42 pères de familles ; 13 ivrognes ; 56 jeunes gens et jeunes filles ; 17 en danger de perdre la foi ; 14 curés et leurs paroissiens ; 4 curés et les enfants de la première communion ; Une abonné attendant prochainement la mort. 19 voyageurs ; 5 vieillards ; La paix dans 11 ménages ; 37 pèlerins ; 22 infirmes ; 13 maux d'yeux ; Une école ; Le succès du jubilé dans le diocèse ; Les abonnés au *Messenger* ; Toutes les personnes déjà recommandés et qui n'ont pas encore été exaucées ; Les bienfaiteurs et bienfaitrices du pèlerinage.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les rece,

voir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne, est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

Voici l'horaire des offices au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

1. Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand messe ; en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

2. Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

3. Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

4. Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 6 centins par cierge,

5. Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaime : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive,

6. Intentions de messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

7. Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins étrangers tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

8. Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

9. On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

On trouvera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père les objets de piété suivants :

1. Statuettes avec étui en cuivre et en étain.
2. Statuettes en plâtre
3. Médailles de sainte Anne, argentées.
4. " " dorées.
5. " " grand modèle.
4. Crucifix 2 pes., 2½ pes. et 3 pes.
7. Image de sainte Anne.
8. Chapelets de différents goûts et différents prix.
9. Scapulaires bruns du Mont Carmel.
10. Petits Manuels du pèlerin.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC